

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 novembre 2011  
(convocation du 14 novembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00  
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30  
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10  
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
M. LOTHAIRE Pierre à Mme LIRE Marie Françoise  
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine  
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne  
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François  
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10  
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**LE HAILLAN - Extension du cimetière communal - Participation de la  
Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Autorisation**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**Le rapport de présentation :**

Lors de la réunion du Conseil de Communauté du 22 septembre 2006, vous avez décidé de nouvelles modalités de mise en oeuvre de la politique de notre Etablissement Public en matière de cimetières et notamment par une aide aux communes dont les équipements arrivent à saturation.

Dans ce cadre, la commune du HAILLAN a sollicité l'aide de la Communauté Urbaine pour la réalisation de l'extension de son cimetière communal actuel, situé à l'angle des rues Sainte Christine et du Médoc. Ce projet a d'ailleurs été inscrit au contrat de codéveloppement (fiche n°6) conclu avec la commune du HAILLAN pour la période 2009-2011.

Conformément à cette délibération, le montant de cette participation financière sera limité à 50 % du montant total HT des crédits engagés dans le cadre de cette opération et affectés à :

- l'acquisition de la parcelle AH N° 245 du cadastre de la commune du HAILLAN et qui s'élève à 370 000,00 €,
- la réalisation des travaux prévus dans la délibération précitée et qui sont estimés à 66 889,63 € HT.

Aussi, le fonds de concours versé par notre établissement est évalué à la somme de 218 444,82 € suivant le plan de financement établi.

La convention entre les deux collectivités qui fixe les modalités du règlement de ce fonds de concours est annexée à la présente délibération.

Il apparaît, dès lors, nécessaire :

➤ d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention précitée.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** la délibération du Conseil de Communauté n°2006/0 693 du 22 septembre 2006 ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2011 autorisant l'extension du cimetière communal du HAILLAN ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal du HAILLAN du 3 juillet 2009 relative à la demande de subvention auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour l'extension du cimetière communal.

**ENTENDU le rapport de présentation,**

**Considérant :**

L'intérêt général que représentent les équipements réalisés dans le cadre de l'extension du cimetière communal et l'aide financière apportée à la Commune pour faire face à la saturation prochaine de son cimetière.

## **DECIDE**

**Article 1 :**

Un fonds de concours d'un montant de 218 444,82 €, correspondant à 50 % du montant total HT estimé de l'opération (acquisition de terrain et travaux) pour la réalisation de l'extension du cimetière est accordé à la commune du HAILLAN.

**Article 2 :**

Le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer avec la commune du HAILLAN la convention qui précise les modalités du règlement de cette participation financière.

**Article 3 :**

La dépense correspondante est inscrite au Programme Prévisionnel d'Investissement 2010-2014, budget principal - chapitre 204 - compte 204141 - fonction 0260 - CRB TH00 - programme CC200.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 DÉCEMBRE 2011**

**PUBLIÉ LE : 5 DÉCEMBRE 2011**

Mme MICHÈLE ISTE